



ECOloisirs

Dispositif de formation, d'accompagnement
et de valorisation des démarches de
développement durable dans les Accueils
Collectifs de Mineurs



Réduire l'empreinte écologique des
établissements

Accompagner les ACM dans leur
démarche de développement
durable

Valoriser les actions par la charte
Ecoloisirs



ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Ministère de l'Éducation
Nationale

Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche

Ecoloisirs, des enjeux

La gestion de la structure et les pratiques professionnelles doivent être repensées dans une perspective de développement durable en cohérence avec les activités éducatives.

C'est le double objectif d'Ecoloisirs dans les ACM : éduquer et agir.



Ecoloisirs, la démarche

Le dispositif prévoit l'élaboration d'un plan d'actions à court et long terme concernant la gestion de la structure et l'éducation au développement durable. Il inclut également la sensibilisation et la formation des professionnels, un état des lieux et une évaluation.



Ecoloisirs, un dispositif d'accompagnement

Tout établissement engagé dans Ecoloisirs bénéficie d'un programme de formation-action de son personnel, d'une assistance méthodologique, de la mise à disposition d'outils, et de la valorisation de ses actions par la charte Ecoloisirs. L'accompagnement est réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Iles de Lérins et Pays d'Azur.



Contact

Jérôme Rodriguez - CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur
jerome.cpieazur@gmail.com
06 28 36 71 39